

ANNEX

Lors de la réunion officielle du comité tenue le mardi 15 mai 2007, le comité a convenu que le témoignage fourni lors de la séance non-officielle qui a lieu le jeudi 10 mai 2007, de 12 h 18 à 13 h 05 dans la salle 701 de l'édifice La Promenade, à laquelle ont participé certains membres du Comité permanent du commerce international, soit annexé aux témoignages de la partie officielle de la séance du comité tenue conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, relativement à l'étude des enjeux du commerce et de l'investissement entre le Canada et les États-Unis et du Parlement nord-américain pour la sécurité et la prospérité.

@(1220)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Merci beaucoup.

Je parlais du gaz naturel et de la raison pour laquelle nous l'importerions si nous pouvions être autosuffisants et autonomes en matière énergétique. Ce sont là les objectifs du PEN, le Programme énergétique national, américain. Cela a commencé en 2001. Ils ont parlé de propriété nationale aussi, comme étant l'un de leurs objectifs. N'oubliez pas que le Congrès a bloqué la prise de contrôle d'Unocal par la Chine.

Les États-Unis n'ont pas dressé de plan énergétique continental en 2001, mais un plan national, de même que le Mexique, un exemple que nous devrions suivre. La plupart des pays ont des politiques nationales similaires. Personne ne se laisse leurrer par le PSP qui dit que la sécurité énergétique en Amérique du Nord n'est rien de plus que la sécurité énergétique des États-Unis. J'ai parlé de nous inspirer, à bien des égards, du PEN américain, mais pas de toute leurs politiques énergétiques — par exemple, quand ils trouvent « leur » pétrole sous les sables appartenant à d'autres, les sables bitumineux du Moyen-Orient ou de l'Alberta.

Les réserves stratégiques de pétrole aident à faire face aux crises à court terme, mais pas à long terme. La meilleure assurance que puisse avoir l'Est du Canada, c'est de rétablir la règle qui était en vigueur avant l'Accord de libre-

échange: pas d'exportation d'énergie avant qu'on ait accumulé et démontré 25 ans de réserves.

Le PSP nous met sur la mauvaise voie. Il parle d'accélérer l'approbation environnementale des exportations de sables bitumineux, de consacrer un plus grand nombre de terminaux de GML du Canada aux exportations vers les États-Unis, et de faire venir des travailleurs mexicains temporaires, sans droit de résidence permanente. Nous devrions nous abstenir d'emprunter cette voie.

Au lieu de cela, le Canada a besoin d'un changement de paradigme pour faire face aux nouvelles réalités.

La sécurité. Nous avons entendu dire que la sécurité a préséance sur le commerce. Cela signifie que la sécurité énergétique des Canadiens a préséance sur l'ALENA.

Le changements climatique. L'extraction de pétrole des sables bitumineux, dont les trois quarts sont exportés, est de loin le facteur qui contribue le plus à la hausse des gaz à effet de serre. C'est l'éléphant plein de gaz qui est dans notre salon, que tout le monde prétend ne pas voir. Il nous faut plutôt un moratoire sur les nouveaux projets d'extraction des sables bitumineux. Alors nous devrions réduire la consommation pour réduire les émissions de carbone.

Et puis il y a la clause de proportionnalité, qui devrait aussi favoriser un changement de paradigmes. Vous ne convaincrez pas les Canadiens de réduire leur consommation de combustibles fossiles, comme nous le devrions, si c'est pour que ce que nous arrivons à économiser ne fera qu'augmenter les exportations vers les États-Unis. L'exigence proportionnelle augmente, et les émissions des sables bitumineux ne changent pas.

Pour terminer, au lieu du PSP, le Canada a besoin d'une nouvelle stratégie de sécurité énergétique et de conservation de l'énergie. Vous ne le savez peut-être pas, mais le Canada a un PEN — pour programme énergétique nul. Cela n'aide pas l'Alberta ou d'autres régions productrices. Les habitants de l'Alberta, qui sont les propriétaires du pétrole et du gaz, touchent

ANNEX

des redevances et loyers économiques ridicules. L'Alberta et la Norvège ont à peu près la même quantité de pétrole et de gaz. L'Alberta a établi son fonds patrimonial il y a 30 ans, et il s'y trouve 12 milliards de dollars américains. La Norvège a établi son fonds en 1996, et a déjà accumulé 250 milliards de dollars américains, soit vingt fois plus.

Une grande partie du pétrole extrait des sables bitumineux est expédiée sous forme brute, sans traitement en Alberta. Le Canada doit appliquer autrement sa stratégie de sécurité énergétique, en tant que partenariat avec les provinces et territoires producteurs. Le programme énergétique national de 1980 vise de bons objectifs — l'autonomie énergétique, l'indépendance, la propriété canadiennes et la sécurité — mais il a été imposé unilatéralement par le gouvernement fédéral. Il faut un nouveau plan fédéral-provincial qui augmente les loyers économiques sous toutes leurs formes afin que les régions productrices puissent utiliser les fonds pour effectuer une transition vers une autre économie, celle de l'après-carbone; autrement, en une seule génération, l'Alberta deviendra non pas la « rust bels » comme le midwest américain, mais la ceinture fossile.

Recommandations: pas de PSP avant la tenue d'audiences publiques, la présentation de projets de loi au Parlement, et sans le consentement des Canadiens; pas d'exportation de bitume brut; pas de zone de sacrifice environnemental dans le Nord de l'Alberta; des loyers économiques plus élevés; l'exemption pour le Mexique relativement à la proportionnalité. Enfin, il nous faut un nouveau PSP: un plan sécuritaire relatif au pétrole pour les Canadiens.

Je vous remercie.

@(1225)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski):
Merci, monsieur Laxer.

Nous laissons maintenant la parole à M. Foster.

@(1225)

[Traduction]

M. John Foster (Common Frontiers):
Mme Crawley et moi-même partagerons notre temps.

Je tiens d'abord à remercier le comité de nous avoir invités à contribuer à son étude initiale sur le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité et ses implications. Nous espérons que ce n'est là que le début de l'intérêt critique que portera le Parlement à cette question.

Ma collègue, Corina Crawley, représentante du SCFP pour Common Frontiers, et moi-même allons parler au nom de Common Frontiers, un groupe formé d'églises, d'organisations syndicales, d'étudiants, de groupes environnementaux et de développement qui s'intéresse depuis près de 20 ans au dossier de l'intégration nord-américaine. Nous collaborons avec des coalitions affiliées aux États-Unis, au Mexique et au Québec, de même qu'avec l'Alliance sociale continentale, présente dans l'ensemble des Amériques.

Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité va beaucoup plus loin que l'ouverture des frontières, si important que cela puisse être. Comme le soulignait le représentant du Conseil canadien des chefs d'entreprise qui vous a adressé la parole précédemment, il s'agit d'un « document stratégique et visionnaire ». À cause de son immense potentiel, ce partenariat intéresse non seulement les chefs d'entreprises, mais aussi un très grand nombre de Canadiens. Par conséquent, nous remettons en question l'accès exclusif, unique et privilégié des chefs d'entreprise aux dirigeants politiques par le biais du Partenariat pour la sécurité et la prospérité.

De fait, compte tenu de toutes les préoccupations de ce comité à l'égard des petites entreprises, l'on s'attendrait à ce que celles-ci, les syndicats et d'autres secteurs aient un accès équivalent, puisqu'ils ne sont pas représentés au sein du Conseil canadien des chefs d'entreprises.

De fait, les préoccupations soulevées par de nombreux groupes, dont le nôtre, devant ce comité ont trait non seulement au processus mais

ANNEX

aussi au contenu. Elles concernent le « pourquoi », le « quoi » et le « comment » de cette entente.

Nous ne devrions pas nous laisser distraire par le discours incessant sur la « tyrannie des petites différences ». L'autonomie législative et réglementaire démocratique des Canadiens est en cause, par exemple en ce qui a trait aux évaluations environnementales ou aux vérifications pharmaceutiques. La santé et le bien-être des Canadiens et de leur environnement sont en jeu. À ce égard, nous insistons sur l'importance non pas de l'évaluation des risques, mais du principe de précaution.

Je voudrais faire remarquer, par exemple, que j'ai reçu ce matin d'un membre du Congrès américain, l'ébauche d'un document intitulé NAFTA Accountability Act. Ce document fixe les normes visant la protection de la santé et la sécurité, des emplois, de la protection de la production agricole aux États-Unis, etc., et si ces normes sont enfreintes, ce que soutient cette loi proposée, c'est que les États-Unis devraient alors, soit renégocier l'ALENA ou l'abandonner.

Ce type d'approche, qui établit des normes claires pour la protection des Canadiens, pourrait être la bonne recommandation que pourrait faire ce comité.

Bien que les implications bilatérales du Partenariat dominant, les Canadiens ne peuvent pas ignorer les implications de cet engagement pour le Mexique, ses citoyens et sa démocratie, surtout dans le secteur de la sécurité, de l'agriculture et de l'énergie. Toute étude parlementaire devra en tenir compte.

La vision incarnée dans le Partenariat pour la sécurité et la prospérité, très biaisée et restreinte, n'en est qu'une parmi d'autres. Chez Common Frontiers, de concert avec nos alliés nationaux et internationaux, nous avons contesté cette approche dès son annonce. Je reviendrai sur notre remise en question à la fin de mon exposé.

Au sein de ce comité, il y a eu des débats sur les effets de ce Partenariat sur les revenus et sur l'égalité entre Canadiens, pas plus tard que le 3 mai. Le même jour, Statistique Canada publiait des chiffres à jour confirmant que, pendant la

décennie pendant laquelle l'ALENA a été en vigueur, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres au Canada a continué de se creuser. L'écart entre le cinquième de la population canadienne le plus riche et le cinquième le plus pauvre a augmenté de près d'un tiers entre 1995 et 2005. Nous savons également que des tendances similaires se manifestent aux États-Unis et au Mexique.

Nous savons aussi que des politiques sociales propres au Canada ont permis d'atténuer les effets de cet écart, comparativement à ce qui s'est produit aux États-Unis. L'ALENA et le Partenariat pour la sécurité et la prospérité sont censés accroître les perspectives d'avenir et la prospérité de tous. Si c'est vrai, pourquoi cet écart grandissant?

@(1230)

La question essentielle est de savoir si oui ou non des ententes comme le Partenariat permettent au gouvernement de réduire l'écart entre riches et pauvres et d'assurer une plus grande égalité. Si le Partenariat réduit l'autonomie politique canadienne et s'il est conçu de façon à favoriser l'harmonisation avec les politiques caractéristiques de la société extrêmement inégale de notre voisin, il doit être rejeté.

@(1230)

[Traduction]

Mme Corina Crawley (Common Frontiers):

Je vous remercie de nous offrir cette occasion de parler devant vous.

J'aborderai quelques-unes de nos préoccupations concernant le processus du PSP, la flexibilité de la main-d'oeuvre exigée par le PSP et, brièvement, ses implications pour la richesse publique du Canada, c'est-à-dire ses services...

ANNEX

@(1230)

[Traduction]

M. Ron Cannan: Excusez-moi, monsieur le président, mais j'invoque le Règlement. Combien de temps accordons-nous aux témoins?

@(1230)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Sept minutes.

@(1230)

[Traduction]

M. Ron Cannan: Ils sont tous les deux du même groupe, alors ils ne font que partager leur temps?

@(1230)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Oui, ils sont ensemble. C'est combiné.

@(1230)

[Traduction]

M. Ron Cannan: Merci.

@(1230)

[Traduction]

Mme Corina Crawley: Merci.

Donc, nous traiterons aussi des implications pour la richesse publique du Canada, c'est-à-dire ses services, son infrastructure et ses ressources naturelles.

Dix ans après la signature de l'ALENA, ou même plus de dix ans plus tard, les trois leaders se sont réunis et ont créé le Conseil nord-américain de la compétitivité pour fournir conseils et recommandations sur la manière dont

les gouvernements peuvent faciliter le commerce et faire avancer la réforme réglementaire. Il est composé des chefs des plus grandes entreprises et de leaders d'organisations d'affaires clés des trois pays. Plusieurs groupes de travail ont été mis sur pied — dont on a parlé aujourd'hui — et chargés d'élaborer des changements aux règlements des procédures de sécurité du Canada et du Mexique afin que ces deux pays soient en harmonie avec le programme de sécurité de Washington.

Les promoteurs du PSP ont adopté une approche discrète aux pourparlers trinationaux, loin des regards publics et du ressort des parlements. Les hauts fonctionnaires du gouvernement semblaient prêts à collaborer, jusqu'à maintenant. Entre-temps, seul l'apport d'un groupe d'intérêt très restreint a été invité jusqu'à ce jour.

Le Conseil canadien des chefs d'entreprises est un groupe de lobbying qui parle au nom des 150 plus grandes sociétés du Canada. Le CCCE représente tous les membres canadiens du CNAC et est leur secrétariat. Nous pensons que les chefs d'entreprise qui siègent au CNAC sont en situation de conflit d'intérêts, parce qu'ils conseillent aux gouvernements de prendre des mesures réglementaires qui, en bout de ligne, feront grossir leur bilan.

Malgré le processus dénué de transparence et de démocratie suivi jusqu'à maintenant pour élaborer le PSP, nous avons suffisamment d'informations tirées de documents qui ont fait l'objet de fuites, et de comptes-rendus publics des récentes réunions tenues à Cancun et à Calgary, ainsi que d'autres sources, pour savoir qu'il y a lieu de s'inquiéter.

L'ALENA devait éliminer les barrières au commerce, mais il devait aussi soumettre de nombreux secteurs de leurs politiques publiques et de la vie sociale aux disciplines du marché par la déréglementation, ce qui a donné lieu aux écarts de revenu croissants dont a parlé John. L'ALENA devait avoir préséance sur les règlements nationaux, incluant les normes relatives à l'environnement et au travail. Le PSP prend les objectifs de l'ALENA et ajoute les priorités politiques et sécuritaires des États-Unis, ce qui soulève de nouvelles préoccupations en ce

ANNEX

qui a trait aux libertés civiles, à l'eau, à l'énergie et à l'environnement.

Le PSP dépend d'une main-d'oeuvre flexible, mais cette exigence entend une course vers le fond du baril dans le monde du travail et une baisse des salaires et des dépenses, ce qui est mauvais pour l'économie du Canada. Le PSP doit entre autres faciliter le flot constant des travailleurs migrants vers le Canada, créant ainsi un bassin régulier de main-d'oeuvre à bon marché. Le dernier budget fédéral favorisera l'atteinte de cet objectif en injectant 50 millions de dollars de plus dans le programme des travailleurs étrangers temporaires.

Des rapports récents faisant état d'exploitation, d'accidents et de décès au travail dénoncent la violation des droits de la personne et une absence de contrôle et d'application des normes du travail pour les travailleurs migrants au Canada. Ces mauvaises conditions de vie et de travail sont bien documentées. Entre-temps, dans bien des provinces, les listes de postes admissibles au programme des travailleurs étrangers temporaires s'allongent pour inclure des emplois pour lesquels il n'y a pas de pénurie connue de travailleurs, et qui sont parmi les rares secteurs de travail qui offrent de bons emplois aux Canadiens à faible revenu, aux nouveaux Canadiens et aux femmes.

Je vais terminer avec quelques commentaires sur la privatisation. Le PSP nous entraîne aussi rapidement sur la voie d'une privatisation et d'une déréglementation plus grandes, et d'un affaiblissement des institutions publiques démocratiques pour harmoniser notre politique gouvernementale à celle des États-Unis. Le dernier budget fédéral a agressivement favorisé les partenariats public-privé et la privatisation grâce à la création d'un nouveau bureau fédéral de promotion des PPP et des fonds publics destinés à convaincre les autres paliers de gouvernement de privatiser par les PPP.

Les problèmes de privatisation avec les PPP — coûts élevés, piètre qualité et perte du contrôle public — sont aussi bien documentés. Avec les ententes comme l'ALÉNA et le PSP, il est très difficile d'annuler une telle affaire et de rapatrier des actifs publics dans le secteur public une fois qu'ils ont été privatisés.

Cette observation s'applique non seulement à la déréglementation des infrastructures et des services mais aussi des ressources naturelles. Des documents obtenus sur le North American Future 2025 Project que des exportations d'eau en vrac sont prévues — ou du moins qu'il en est question. Une étude effectuée dans le cadre de ce projet doit être passée en revue à l'automne.

Nous savons aussi, par le site Web de la North American Super Corridor Coalition, que des plans d'infrastructure sont en place et que, dans certains cas, la construction d'équipement est en cours pour transporter de l'eau, de l'énergie et des personnes entre le Mexique, le Canada et les États-Unis.

Nous avons entendu exprimer les préoccupations sur la sécurité énergétique, alors je n'en dirai pas plus. Cependant, la privatisation et la déréglementation menacent non seulement les services publics, mais aussi toutes les ressources publiques. Il incombe à nos élus de gérer nos ressources naturelles dans l'intérêt public, mais si on se fie à l'ALÉNA, les ententes prévues dans le processus du PSP entraîneront la perte de l'autonomie réglementaire et politique qui nous sont indispensables.

Merci.

@(1235)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski):
Merci beaucoup.

Étant donné ce qui est arrivé et le temps que nous avons perdu — cela a été une surprise pour vous, tout autant que pour beaucoup d'entre nous, à ce comité — nous allons accorder cinq minutes à chaque intervenant pour ses questions, puis nous terminerons à 13 heures, comme prévu, ce qui laissera cinq minutes à chaque parti pour poser ses questions.

Nous commençons avec M. Maloney.

ANNEX

@(1235)

[Traduction]

M. John Maloney: Je tiens à m'excuser à tous les témoins pour l'incident survenu ici aujourd'hui. Ne le prenez pas personnellement. C'était malheureux, et je pense que ce comité devra discuter de ces activités à un autre moment.

Je ne doute pas que vos préoccupations sur le fait qu'on n'entend que les avis exprimés par un côté ont changé aujourd'hui, après que nous vous ayons entendu. J'apprécie vos commentaires.

Monsieur le président, étant donné le peu de temps que nous avons, je ne poserai aucune question. Je cède mon temps à mes amis qui auraient aimé en avoir plus.

@(1235)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Monsieur André.

@(1235)

[Français]

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Bonjour. Je suis heureux que vous soyez ici aujourd'hui. J'aimerais m'excuser pour l'incident qui s'est produit. Je crois que votre témoignage était très à propos.

Des témoins nous ont dit que d'ici à ce qu'il se dote d'une politique énergétique respectueuse de l'environnement et qu'il opte davantage pour des énergies vertes, le Canada devrait imposer un certain moratoire sur les projets d'extraction des sables bitumineux, étant donné que ceux-ci causent beaucoup de dommage à l'environnement. Qu'en pensez-vous?

Pour ce qui est de l'avenir du Canada en matière d'énergie, croyez-vous que l'Office national de l'énergie joue son rôle de chien de garde?

@(1235)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Merci.

Je suis très heureux que le comité ait poursuivi sa réunion.

Il y a un an, l'Institut Parkland — nous avons fait plusieurs études sur l'énergie — a demandé un moratoire sur les nouveaux projets d'extraction des sables bitumineux, pas ceux qui sont déjà en cours d'élaboration ou d'exécution. De fait, l'extraction des sables bitumineux va plus que doubler, rien qu'avec les projets qui sont déjà en cours. Elle passera de quelque 1,2 million de barils à 2,5 à 3 millions de barils par jour. Si on demande un moratoire, on ne dit pas d'arrêter les projets qui sont déjà annoncés.

Les sables bitumineux sont, de loin, responsables du plus important apport de gaz à effet de serre au Canada. Si nous doublons cette production — et même avec le genre de moratoire dont je parle, elle doublerait — il sera très difficile pour le Canada de respecter l'accord de Kyoto, dont je suis un fervent supporteur, et de faire encore plus les années subséquentes, si nous permettons l'expansion des projets d'extraction des sables bitumineux. Ces projets sont incroyablement coûteux. Pour 10 milliards de dollars, on construit quelque chose qui produit, disons, 200 000 barils de pétrole. Pour beaucoup moins d'argent, on pourrait conserver, réduire cette consommation plutôt que de nous engager encore plus loin sur la voie des combustibles fossiles.

Au sujet du rôle que joue l'ONE, non, je ne le pense pas. L'ONE a été créé en 1959 pour s'assurer que les Canadiens aient un approvisionnement sûr de pétrole, de toutes formes d'énergie. Ils m'ont dit il y a un mois dans un courriel — je l'ai ici — qu'ils n'ont effectué aucune étude sur la sécurité de l'approvisionnement pour les Canadiens. Je trouve que c'est choquant. Je suis un intervenant dans le projet de pipeline Keystone, qui doit être construit. C'est l'un des cinq pipelines d'exportation vers les États-Unis. Quand nous avons produit des preuves que l'Alberta perdrait 18 000 emplois permanents rien que parce que

ANNEX

nous allions exporter le bitume brut, ils ont dit que ce n'est pas pertinent pour les exportations. Je pense que l'ONE devrait adopter une position plus ferme. Ils l'ont fait — en 1974, ils ont recommandé que le Canada réduise les exportations de pétrole vers les États-Unis. C'était pendant la crise de l'énergie, après l'OPEP et ils ont dit que nous devrions approvisionner les Canadiens pour préserver les réserves. L'ONE a défendu cette position en 1974. J'aimerais bien qu'il la défende avec le même courage aujourd'hui.

@(1240)

[Français]

M. Guy André: Le temps avance et vos propos sont très intéressants. En somme, vous dites que même si un de ses mandats, dans le cadre du Partenariat pour la sécurité et la prospérité, est de voir à la sécurité énergétique, l'Office national de l'énergie n'a fait aucune étude pour assurer cette sécurité au Canada et au Québec.

Merci.

@(1240)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Monsieur Cannan, c'est votre tour.

@(1240)

[Traduction]

M. Ron Cannan: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

J'ai dit à mon collègue, le président, que je suis encore ici parce que j'appuie le processus démocratique et l'ouverture, et nous sommes heureux d'entendre vos avis.

Je voulais clarifier quelques commentaires qui ont été faits avant votre déclaration, ainsi que certaines déclarations qui ont été faites, dont une par mon collègue M. Holland, qui siège au comité aujourd'hui. Je sais qu'il a vu un

communiqué de presse, il n'y a pas longtemps, qui parlait des conservateurs qui envoient un signal ambigu quant à la vente d'eau en vrac.

Je voulais seulement faire inscrire au compte rendu ce qu'a dit notre ministre de l'Environnement, le 13 avril:

Le gouvernement du Canada n'a aucune intention d'entreprendre des négociations, que ce soit à huis clos ou autrement, relativement à l'exportation de grandes quantités d'eau. Des restrictions sont en vigueur au Canada pour interdire les prélèvements massifs d'eau, y compris par détournement, lesquels sont doublés d'amendes et de peines d'emprisonnement sévères. Le Canada est déterminé à protéger l'eau dans son état naturel et à préserver l'intégrité des écosystèmes, et continuera de le faire.

Notre position est très claire, et je tiens à ce que ce soit au compte rendu.

L'autre commentaire dont ont parlé un peu M. Foster et Mme Crawley — et il en a déjà été question dans d'autres discussions — concerne « l'écart de prospérité », comme on l'a dit, et l'intendance environnementale, en représentant, comme vous l'avez dit, un large éventail d'organisations, des organisations religieuses ou syndicales de tous genres.

J'éprouve le plus grand respect pour ces organisations. J'ai été membre d'un syndicat pendant plusieurs années. J'ai été membre d'une équipe de gestion. J'ai géré des employés syndiqués et j'ai aussi eu ma propre entreprise. Alors j'essaie d'avoir, dans cette discussion, un esprit ouvert — pas aussi fermé que d'autres, ici — et de m'intéresser à l'aspect de la manière dont nous allons nous efforcer d'être de bons intendants de l'environnement.

Le gouvernement ne peut tout faire, et ne devrait pas, non plus, tout faire. La population assume une responsabilité, et c'est l'objet du plan de notre gouvernement, et je suis tout à fait enthousiasmé par l'approche raisonnable équilibrée que nous proposons. Et quand on parle de solide économie, ce à quoi le premier ministre

ANNEX

a fait allusion hier, lors de la période de questions, le taux de chômage est tout près du plus bas niveau qu'il ait jamais atteint.

Je sais que dans ma circonscription, dans le comté de Kelowna Lake, à l'intérieur de la Colombie-Britannique, nous avons besoin de monde. Si vous voulez nous envoyer des travailleurs, nous en serions ravis. Je vais vous mettre en contact avec les employeurs. Je prendrai les rendez-vous d'entrevues pour vous.

Vous venez de l'Alberta, monsieur Laxer. Vous savez qu'il y a pénurie de main-d'oeuvre. L'économie est bouillonnante. Je sais que la situation, dans certains secteurs, peut poser quelques défis, mais dans l'ensemble, sur une base nationale, tout va plutôt bien.

De fait, l'un des rapports que j'ai pu obtenir de notre bibliothèque et de la Direction de la recherche parlementaire en parle:

... la notion selon laquelle la plupart des Canadiens deviennent pauvres semble difficile à équilibrer avec les données. Le PIB par habitant en 1976 était d'environ 25 000 \$ en dollars d'aujourd'hui. De nos jours, c'est plus de 42 000 \$, un gain de près de 70 p. 100.

C'est phénoménal.

Autre chose, c'est que le revenu est en hausse. L'autre problème, c'est le montant des impôts. Les contribuables paient plus d'impôt que jamais. Alors il nous faut aussi être des intendants responsables de nos ressources financières au gouvernement, et c'est là où nous devons trouver l'équilibre.

Pour parler précisément de la question qu'a soulevée M. Laxer — j'ai aussi lu votre article du 26 avril selon lequel la sécurité énergétique des États-Unis signifie l'insécurité pour le Canada. Quand j'y repense, il me semble contourner un élément du casse-tête, et c'est que pour créer un PAN, il faudrait la pleine coopération des provinces. Dans le meilleur des cas, ce genre d'entente s'avère très difficile. Nous savons que même notre ministre de l'Agriculture, pour travailler sur un plan agricole visant à revitaliser notre Programme de stabilisation du revenu, etc.,

a dû faire venir tous les partenaires à la table pour obtenir un consensus.

Alors compte tenu de tout cela, est-ce que vous dites que le gouvernement fédéral devrait tout simplement imposer sa volonté aux provinces? Quand on y pense, cela susciterait à mon avis de véritables incertitudes pour les Canadiens et nous nous retrouverions pris en plein milieu d'une lutte fédérale provinciale. Je pense que c'est la dernière chose que souhaitent mes honorables collègues du Québec, que le gouvernement fédéral dicte aux citoyens du Québec ce qu'ils doivent faire de leurs ressources naturelles.

C'est ma première question, monsieur le président.

@(1245)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Puis-je répondre?

@(1245)

[Traduction]

M. Ron Cannan: Bien sûr.

@(1245)

[Traduction]

M. Lui Temelkovski: Vous avez 30 secondes.

@(1245)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Je suis d'accord avec vous qu'il nous faut un partenariat fédéral-provincial. Le gouvernement fédéral ne peut pas imposer ceci seul, absolument pas. Les régions productrices doivent être protégées — ce sont les propriétaires les ressources — de même que les régions consommatrices. Nous devons unir nos forces pour protéger les intérêts de tous.

ANNEX

@(1245)

[Traduction]

M. Ron Cannan: Autre chose. Vous avez comparé la Norvège au Canada. Il y a au Canada 33,3 millions d'habitants pour 9,9 millions de miles carrés de superficie, dont 92,4 p. 100 sont des terres, et le reste de l'eau douce — comme l'a dit le premier ministre, nous nous vantons de posséder 9 p. 100 de la réserve d'eau renouvelable et d'énergie de la terre, en tant que super géant de l'énergie, à bien des égards — comparativement à la Norvège, qui a 4,6 millions d'habitants pour une superficie de seulement 386 000 miles carrés. C'est une monarchie constitutionnelle et nous sommes une fédération.

Alors vous ne pouvez pas faire cette comparaison. Ce sont deux pays différents, tant en taille qu'en mode de gouvernance. Il vous faudrait utiliser des analogies comparables dans vos recherches à l'avenir. Je vous le recommande.

@(1245)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Merci beaucoup, monsieur Cannan.

Nous laissons maintenant la parole à M. Julian.

@(1245)

[Traduction]

M. Peter Julian: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais annoncer au comité mon intention de présenter un avis de motion à une réunion future du comité après avoir consulté mes collègues de l'opposition, une motion de non-confiance à l'égard du président actuel du comité. Je tenais à le signaler.

J'apprécie votre présence dans le fauteuil, monsieur le président, maintenant, et j'apprécie la venue des témoins aujourd'hui. Je joins mes excuses à celles des autres membres du comité

pour le manque de respect dont vous avez fait l'objet. MM. André et Maloney l'ont déjà exprimé, mais je pense moi-même que vous devriez le prendre personnellement. Vous devriez le prendre personnellement parce qu'il est évident que les conservateurs autour de la table ne voulaient pas entendre les arguments tout à fait solides et valables que vous présentiez contre le programme du PSP dont le gouvernement fait la promotion.

J'aimerais revenir à vous, monsieur Laxer, parce que dans votre présentation très réfléchie sur la souveraineté énergétique — qui est directement liée au PSP, quoi qu'en dise M. Benoit à l'effet contraire — vous avez décrit la situation actuelle en matière de sécurité énergétique.

J'aimerais que vous reveniez là-dessus, parce que c'est un aspect très important de ce qu'il faut faire savoir au public. Vous disiez, à propos de la proportionnalité, qu'en gros, tandis que nous augmentons le pourcentage des ressources produites, pétrolières et gazières, qui sont exportées aux États-Unis, alors qu'il y en a de plus en plus tandis que nous réduisons l'approvisionnement, nous devons réduire l'approvisionnement des Canadiens dans la même mesure que nous l'avons réduite pour les États-Unis. C'est bien cela?

@(1245)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Oui, c'est bien cela.

@(1245)

[Traduction]

M. Peter Julian: Et vous avez aussi parlé du problème du pétrole du Moyen-Orient importés dans l'Est du Canada. Je pense que vous avez dit que 90 p. 100 des provinces de l'Atlantique et du Québec dépendent du Moyen-Orient et d'autres sources.

ANNEX

@(1245)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Ce que j'ai dit, c'est que 90 p. 100 du pétrole qui vient au Québec et dans les régions de l'Atlantique vient de l'étranger, et 45 p. 100 de ces importations viennent de pays de l'OPEP.

@(1245)

[Traduction]

M. Peter Julian: D'accord. Alors veuillez nous expliquer ceci, donc. Il y a un choc de l'approvisionnement de pétrole du Moyen-Orient, les quantités importées dans l'Est du Canada, en Ontario et au Québec sont radicalement réduites. Comment s'appliquerait la règle de la proportionnalité dans ce cas, maintenant, quand nous avons des Canadiens qui gèlent littéralement dans le noir en Ontario, au Québec et dans les régions des provinces de l'Atlantique? Avec la clause de proportionnalité telle qu'elle est actuellement, comment s'appliquerait-elle pour l'approvisionnement de ces ressources de pétrole et de gaz aux Canadiens?

@(1250)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: La proportionnalité, c'est que si nous réduisons la consommation, nous devons le faire de façon proportionnelle. Il y a une clause dérogatoire selon laquelle dans une situation d'urgence, les gouvernements peuvent déroger à la règle de proportionnalité, mais si nous attendions une crise au Moyen-Orient pour le faire, ou une crise de l'approvisionnement en pétrole, ce serait comme attendre que l'ouragan Katrina frappe avant de vraiment faire quelque chose.

Alors ce qu'il nous faut, c'est nous préparer pour cette éventualité. Il nous faut construire les pipelines, et cesser d'augmenter la production de pétrole et de gaz, cette proportionnalité, parce que si nous l'augmentons de 63 à 75 p. 100, disons, nous sommes obligés d'augmenter la production, et alors nous devons importer. Plus

nous exportons, plus nous sommes obligés d'importer pour le reste de la consommation canadienne.

@(1250)

[Traduction]

M. Peter Julian: Dans ce scénario, alors, compte tenu du fait que la dérogation dont vous parlez est compliquée et à la onzième heure, elle ferait certainement l'objet du même genre de contestations qu'il y a eues lors du conflit sur le bois d'oeuvre relativement à l'ALENA.

Est-ce que cela ne voudrait pas dire que les Canadiens seraient en train de geler dans le noir pendant que nos ressources stratégiques de pétrole et de gaz continueraient d'être expédiées aux États-Unis?

@(1250)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Oui, c'est ce que cela voudrait dire.

Le gouvernement des États-Unis parle d'essayer de réduire sa vulnérabilité à l'égard du pétrole du Moyen-Orient. Pourquoi n'en parlons-nous pas, nous, ici? C'est ce que je demande au comité Pourquoi est-ce que le Canada ne se préoccupe pas de la sécurité des Canadiens de l'Est?

@(1250)

[Traduction]

M. Peter Julian: Ce que vous craignez, c'est que le PSP avance encore plus loin sur cette voie. Quelles sont les implications possibles de la prise de décisions sur la consommation d'énergie à Washington?

@(1250)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Cela signifie que nous ne pouvons pas utiliser l'énergie à nos propres fins. Il sera très difficile de convaincre les Canadiens

ANNEX

de réduire leur consommation si, comme je l'ai dit, ce faisant, nous ne faisons qu'en exporter plus vers les États-Unis. Il est très difficile de dire « Laissez tomber vos véhicules utilitaires sport et conduisez des petites Smart pour que plus d'Américains puissent conduire des véhicules utilitaires sport et des Hummer ». Ce sera très difficile d'en convaincre les Canadiens.

Un très grand pourcentage des gaz à effet de serre viennent, de fait, de la production de l'énergie. L'extraction de pétrole des sables bitumineux consomme une quantité phénoménale d'énergie. Il faut environ 1 500 pieds cubes de gaz naturel pour produire un baril de pétrole. Cela pourrait chauffer une maison au Canada pendant huit jours. Une quantité énorme de gaz à effet de serre est produite ainsi. Si nous ne faisons que réduire la consommation ici tout en maintenant les mêmes modèles de propriété transnationale, et la clause de proportionnalité de l'ALENA, nous allons exporter cet excédent — quelle que soit la quantité que nous économisons — vers les États-Unis.

@(1250)

[Traduction]

M. Peter Julian: Cela entend aussi une composante environnementale. C'est tout à fait contraire au bon sens. En gros, ce que disent les conservateurs, c'est que les États-Unis devraient avoir la priorité sur toutes nos ressources de pétrole et de gaz, même si cela fait que les Canadiens, littéralement, gèlent dans le noir — une proposition absolument absurde. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les conservateurs ne veuillent pas que la population canadienne connaisse ces faits. Les Canadiens, on peut bien le comprendre, seraient bouleversés que les conservateurs se montrent si peu responsables. Il y a aussi une composante environnementale qui fait qu'en gros, quoi que le gouvernement conservateur dise des plans environnementaux qu'il veut mettre en place, avec la clause de proportionnalité, tout ce que nous faisons, c'est déplacer le même problème environnemental? N'est-ce pas?

@(1250)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: C'est bien cela, et nous ferions du tort à l'environnement. Je devrais souligner que 23 p. 100 des sables bitumineux se trouvent en Alberta. C'est une région plus vaste que les Maritimes. Ce ne devrait pas être une zone de sacrifice environnemental. Tous les bassins d'aval, les gaz à effet de serre qui sont émis — pourquoi faisons-nous cela? Nous exportons 75 p. 100 du pétrole extrait des sables bitumineux pour pouvoir alimenter ce que George Bush a appelé la dépendance américaine à l'égard du pétrole. Cela ne me semble avoir aucun sens.

@(1250)

[Traduction]

M. Peter Julian: Je vous remercie de votre indulgence, monsieur le président.

Avant de poser une dernière question à Mme Crawley et M. Foster, j'aimerais savoir si vous pourriez seulement passer en revue la question du Fonds du patrimoine, en Alberta. Il est dirigé par les conservateurs depuis des dizaines d'années. La Norvège, bien sûr, est un pays démocratique. Comparativement au niveau relatif des ressources pétrolières, dans quelle mesure le parti conservateur a-t-il réellement réussi à conserver ses ressources pour pouvoir les utiliser, au plan financier, dans l'intérêt de la population avec le Fonds du patrimoine, et dans quelle mesure les gouvernements socio-démocratiques de la Norvège s'en sont-ils tirés — grosso modo pour la même population, dans les deux cas? M. Cannan semble ne pas être d'accord avec ces chiffres, mais je pense qu'il est très révélateur de savoir combien les socio-démocrates ont mieux géré le fruit des ressources financières de la Norvège que les conservateurs en Alberta.

@(1255)

[Traduction]

Dr Gordon Laxer: Je vais comparer l'Alberta et la Norvège. En fait, il y a moins de monde en

ANNEX

Alberta qu'en Norvège. Je vais d'ailleurs faire l'éloge du gouvernement conservateur de Peter Lougheed en 1976 pour avoir créé le Fonds du patrimoine. C'était une démarche très visionnaire. Mais les gouvernements conservateurs qui lui ont succédé n'ont pas été aussi visionnaires.

@(1255)

[Traduction]

M. Ron Cannan: Quelle est le montant de la dette de l'Alberta?

@(1255)

[Traduction]

Dr. Gordon Laxer: L'Alberta et la Norvège ont grosso modo la même quantité de pétrole et de gaz. Le fonds permanent pour le pétrole de la Norvège est de 20 fois supérieur à celui de l'Alberta. Exxon et Shell exploitent encore toutes les grandes compagnies de la Norvège. Elles n'ont pas été exclues. Dans une large mesure, cela s'est réalisé au moyen de la prise de pouvoir directe de l'État sur le pétrole en Norvège.

@(1255)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Merci beaucoup, monsieur Laxer.

Nous allons laisser la parole à M. Holland. Chaque parti aura droit à une minute.

@(1255)

[Traduction]

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je voudrais bien dire que c'est un privilège que de siéger à cette séance du comité aujourd'hui, mais je pense que je vais m'en abstenir.

Je tiens à remercier infiniment les témoins pour leurs présentations aujourd'hui. Elles sont

très appréciées. Je suis désolé pour l'épisode de tout à l'heure.

J'aimerais parler des exportations d'eau en vrac, parce que c'est pour moi un sujet d'intense préoccupation. J'apprécierais que l'un de vous veuille bien répondre. Ce qui m'inquiète, c'est qu'alors que le gouvernement d'un côté, proclame à qui veut l'entendre qu'il s'objecte aux exportations de grandes quantités d'eau, que pensez-vous de la participation du Canada, par l'entremise de bureaucrates fédéraux, à des discussions avec les autorités américaines? L'exportation de grandes quantités d'eau figure à l'ordre du jour. Est-ce que cela ne diffuse pas un signal ambigu? Est-ce qu'il vaudrait mieux que nous nous abstenions de participer à ces réunions, ou si nous devons participer aux réunions où il est question d'exportation de grandes quantités d'eau du Canada aux États-Unis, à tout le moins, ces réunions ne devraient-elles pas être publiques?

@(1255)

[Traduction]

M. John Foster: Je pense que ce comité a déjà entendu des arguments très vigoureux contre cette forme de participation et en faveur d'arrangements qui engagent et protègent à la fois les compétences fédérales et provinciales.

Ces réunions, vous l'avez dit, se poursuivent. Elles ont eu lieu, dans certains cas, avec la participation de fonctionnaires fédéraux. Les listes de participation, sont souvent difficiles à obtenir, et dans un cas récent à Calgary, j'ai appris que les fonctionnaires fédéraux se sont retirés de la réunion quand il est devenu clair que leur participation serait publique.

@(1255)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Merci.

Monsieur Cardin, vous avez une minute pour terminer.

ANNEX

@(1255)

[Français]

M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ): Merci, monsieur le président.

Normalement, toutes les activités du PSP entraînent des changements en matière de normes et de réglementation. Nombre de personnes disent craindre un nivellement vers le bas. D'après les témoins précédents, c'est le gouvernement, et non les fonctionnaires et les gens qui discutent à la table du PSP, qui va régler la chose. Or, il faut faire la distinction entre le gouvernement et le Parlement.

Selon vous, le nombre et l'importance des normes et règlements pouvant être modifiés sans que le Parlement intervienne représentent-ils une menace réelle et importante?

@(1255)

[Français]

Mme Corina Crawley: Oui.

@(1255)

[Traduction]

M. John Foster: Je pense, je suis profondément convaincu, qu'à la manière dont cet arrangement est fait, au sujet des privilèges, comme on l'a dit plus tôt, le point de vue de grandes sociétés transcontinentales regroupées dans le CNSC, et du point de vue du Canada, le Conseil canadien des chefs d'entreprises, que le public s'inquiète actuellement même de ces limites de la mesure dans laquelle ces organes restent canadiens, dans un sens ou dans l'autre, compte tenu des transferts de propriété quasi quotidiens. Alors on pourrait avoir une situation où on favoriserait ceux dont l'approche à l'égard de ces enjeux est plutôt non canadienne, ou encore on doublerait, d'une certaine façon, la quantité de conseils émanant de dirigeants d'entreprises généralement non canadiennes. C'est ce qui forme tout le PSP.

On nous a dit plus tôt que le PSP n'est pas un cadre. Alors pourquoi l'accès est-il permis à ces

dirigeants d'entreprises très cher payés au niveau cadre, et à personne d'autre?

Le Conseil canadien pour le développement social a collaboré avec ses homologues mexicains et américains à l'examen de ce que signifient les éléments d'intégration américains pour les enfants de chaque pays, et les enfants de l'Amérique du Nord. Pourquoi ces opinions et cette recherche ne sont-ils pas les mêmes, au plan de l'accès, que ce qui vient de M. d'Aquino et de ses alliés?

@(1300)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Merci beaucoup, monsieur Foster.

Nous laissons la parole à M. Cannan, puis M. Julian aura le dernier mot.

@(1300)

[Traduction]

M. Ron Cannan: Je voudrais seulement clarifier, ou étoffer quelque chose que j'ai dit tout à l'heure. Depuis 1961, le total de l'impôt que verse la famille canadienne moyenne a augmenté de 1 590 p. 100. Par comparaison, le coût de l'habitation a augmenté de 1 019 p. 100, celui de la nourriture de 487 p. 100 et celui des vêtements de 447 p. 100, depuis 1961.

Depuis 45 ans, les impôts sont devenus la plus importante dépense dans le budget d'une famille canadienne moyenne, le total de l'impôt que verse une famille typique canadienne ayant augmenté de 1 590 p. 100 depuis 1961, l'année de ma naissance. Alors c'est beaucoup d'impôts pour les Canadiens.

J'aimerais aussi préciser, aux fins du compte rendu, que des préoccupations et commentaires ont été exprimés au sujet de la participation du gouvernement, et je sais que M. Holland vient de faire allusion à certaines discussions qui ont lieu sur l'exportation de grandes quantités d'eau. J'ai posé la question au personnel à d'autres occasions, et il a été vérifié qu'aucun fonctionnaire du gouvernement n'a participé à

ANNEX

ces réunions, et les hélicoptères noirs stationnés en dehors étaient pour les autres témoins.

Merci.

@(1300)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Merci, monsieur Cannan.

Monsieur Julian.

@(1300)

[Traduction]

M. Peter Julian: Madame Crawley et monsieur Foster, merci beaucoup pour vos témoignages.

Madame Crawley, vous avez parlé clairement du conflit d'intérêt, en disant que les mêmes dirigeants d'entreprises qui profitent d'une stratégie économique qui ne semble profiter qu'à eux sont ceux qui conseillent le gouvernement en lui disant que le maintien de sa trajectoire améliorera la situation.

J'aimerais vous poser à tous les deux la question suivante: Que voudriez-vous que le Parlement fasse pour avoir le genre de débat ouvert sur toutes ces questions — le programme de déréglementation, la question de la souveraineté énergétique, et les exportations d'eau? Que voudriez-vous y voir, si demain vous pouviez nous expliquer comment ces enjeux devraient être débattus et discutés, et comment les consultations publiques devraient être menées?

@(1300)

[Traduction]

Mme Corina Crawley: Je vais laisser John y répondre, parce que cela faisait partie de sa présentation.

@(1300)

[Traduction]

M. John Foster: Nous avons nettement pris position contre le modèle actuel d'accès exclusif au niveau de la direction par les dirigeants d'entreprises dans la définition de cette orientation. Les membres de ce comité ont soulevé les questions de la responsabilité du Parlement. Nous ne voulons pas de coup d'État par les entreprises et nous ne voulons pas que ces questions ne soient réglées que par les dirigeants politiques des trois pays. Par conséquent, je pense que le comité a fait un pas dans la bonne direction en tenant ces audiences.

Mais ces audiences ne devraient pas être limitées à l'aspect commercial du partenariat sur la sécurité et la prospérité, ou à l'avenir de l'ALENA. Ce sont des questions qui touchent d'autres secteurs d'intérêt parlementaire, dont le comité des affaires étrangères et bien d'autres — la santé et d'autres aspects ont été mentionnés. Alors je pense qu'une espèce d'examen exhaustif s'impose, avec la pleine participation du public pour commencer.

Il est aussi clair que si nous parlons de l'avenir de l'Amérique du Nord et d'une vision de l'Amérique du Nord — le Canada, les États-Unis, le Mexique et peut-être le reste du continent — un débat et une participation intersectoriels du public est nécessaire et ne devrait pas être limité à la vision de 10 chefs d'entreprises.

Merci.

@(1300)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Merci, beaucoup.

Je tiens à remercier les témoins au nom du comité.

J'aimerais aussi préciser, en regard des circonstances exceptionnelles de cette réunion, qu'il sera décidé ultérieurement si cette dernière portion de la réunion est officielle.

ANNEX

@(1305)

[Traduction]

M. Peter Julian: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je vous remercie pour la maîtrise avec laquelle vous avez dirigé la réunion. C'était parfait et sans accroc.

@(1305)

[Traduction]

Le vice-président (M. Lui Temelkovski): Je vous remercie.

La séance est levée.